

Paroisse Notre Dame de Pontmain

Tél. Père ROBLIN : 06.72.03.37.69

Tél. Père BEUCHER : 06.75.48.98.84

Mail : contact@paroissepontmain.fr

Trame pour vous aider à préparer le livret de la célébration du baptême

Noter le prénom de chacun des futurs baptisés :

Indiquer la date et l'heure du baptême :

1 / L'ACCUEIL

L'accueil commence dès l'entrée dans l'église

Les parents, parrain(s), marraine(s) et les futurs baptisés se placent devant.

- **Chant d'accueil *** : à choisir

* Parfois ce chant est pris après le signe de la croix.

- **Les parents** disent le **prénom** usuel et éventuellement les autres prénoms qu'ils ont choisi pour leur enfant qui va être baptisé.

Puis, ils vont exprimer leur **demande de baptême**, et leur **engagement** à donner à leur enfant une éducation chrétienne.

- **Ensuite, le(s) parrain(s) et marraine(s)** seront invités à répondre «oui» au prêtre ou au diacre qui les interroge pour savoir s'ils sont disposés à **témoigner de leur foi** auprès de leur filleul et à **l'encourager** dans son initiation à la vie chrétienne (éveil religieux, catéchèse, prière et vie sacramentelle).
- **Le signe de la Croix** sur le front de l'enfant : par le prêtre ou le diacre, puis les parents et le parrain et la marraine.



2 / LA PAROLE DE DIEU

- **Une lecture biblique*** : à choisir sur le site dans le document « Lectures »

*Cette lecture sera lue par quelqu'un de votre choix, prévoyez une personne qui puisse bien lire en public.

- **Un psaume** à choisir sur le site dans le document « Psaumes » ou **chant méditatif** : à choisir

- **Un passage d'Évangile*** : à choisir sur le site dans le document « Évangiles ».

*L'Évangile sera lu par le prêtre ou le diacre.

- **Homélie** (commentaire par le prêtre ou le diacre)

- **La prière de l'assemblée*** : Composez vous-mêmes 4 intentions de prières. Prévoyez une ou deux personnes pour en faire une lecture publique.

Refrain : à choisir

- **La litanie des saints***

On peut ajouter le saint patron de l'enfant, celui de chacun de ses parents, parrain et marraine, frère(s) et sœur(s), le saint patron de l'église.

- **La prière pour libérer du mal*** prononcée par le prêtre ou le diacre. *À la fin de cette prière l'assemblée répond : « Amen ».

- **L'imposition de la main** sur la tête de l'enfant : par le prêtre ou le diacre

3 / LE SACREMENT DU BAPTÊME

On s'approche de la fontaine baptismale (fontes baptismaux)

- **La prière sur l'eau** prononcée par le prêtre ou le diacre
- **La renonciation au mal*** :
*exprimée par les parents, parrain(s) et marraine(s).
- **La profession de foi *** :
*exprimée par les parents, parrain(s) et marraine(s).
**Mettez sur votre livret le texte de la renonciation au mal et de la Profession de Foi.

LE RITE DE L'EAU :

« N..., je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. »

Refrain : à choisir

Le baptême se célèbre en lien avec la communauté chrétienne, et en même temps il est donné personnellement.

- **L'Onction avec le saint-chrême**
- **Le signe du vêtement blanc**
- **Le signe la lumière**

Refrain : à choisir

4 / FACE A L'AUTEL

On se place de manière à regarder vers l'autel

- **La prière du Notre Père**
- **La bénédiction finale**
- **L'Action de grâce par un chant à la Vierge Marie : à choisir**
- **Les signatures* des actes de baptême**
*Les parents peuvent proposer une musique qui accompagne.
- **La sonnerie des cloches**

Quelques consignes pratiques

Votre livret doit comporter l'essentiel de la célébration pour permettre une bonne participation de tous. Il faudra qu'il soit bien relu avant de le dupliquer, pour éviter oublis ou petites erreurs. Il peut comporter une couverture personnalisée et rester pour vous et votre enfant un document important gardé en souvenir.

Des documents sont à fournir à la paroisse au minimum une semaine avant la célébration du baptême :

- 1/ Un exemplaire de votre livret de célébration.
- 2/ L'imprimé de demande de baptême rempli et signé par les deux parents.
- 3/ Un extrait d'acte de baptême pour le parrain et pour la marraine
- 4/ Votre livret de famille catholique (si vous êtes mariés à l'église).
- 5/ L'autorisation du curé de votre paroisse si vous êtes domiciliés ailleurs que dans la paroisse où sera célébré le baptême.

Vous êtes invités à prévoir une offrande, elle sera à remettre sous enveloppe et au nom de la paroisse Notre Dame de Pontmain ; elle n'est pas destinée au prêtre ou au diacre mais à la paroisse.